

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 45

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gustave-Henri-Charles-François-Anet Bourgeois, domicilié à Giez.

Anecdotes.

Un maître sellier, ami du jus de la vigne, auquel on demandait un jour pour quelle cause il dépensait son gain journalier à l'auberge, répondit : « *C'est pour obéir à ma mère.* »

— Comment cela ? lui dit-on.

— Lorsque j'étais un petit enfant, et que ma mère me donnait à boire, elle me disait chaque fois : *bois tout, mon petit, bois tout.* Dès lors j'ai tout bu.

Le même, étant, un jour de fête, invité à dîner chez un paysan où il y avait une nombreuse compagnie, ne se servait que des plus grandes tranches de viande lorsque l'on faisait passer les plats. Ayant remarqué que la compagnie l'observait, il dit en souriant : excusez-moi, *je suis myope*, je ne vois que les gros morceaux.

UNE NUIT TERRIBLE.

» En ce moment mon instinct de conservation se manifesta dans toute sa force : je voulus crier ; mais, par un phénomène physiologique qu'il m'est impossible d'expliquer, je ne pus articuler une seule parole. J'entendis du bruit dans la chambre voisine ; j'écoutai : c'étaient des voix d'hommes. Ah ! plus de doute, pensais-je en moi-même : les assassins sont là ; ils se concertent sur la manière de frapper leur victime : ma dernière heure est arrivée !

» Alors, je me précipitai à genoux, j'élevai mes mains au ciel. Ce que je demandai, Dieu seul le sait. Je vis un éclair fendre les nues ; j'en fus épouvanté. Mon Dieu ! me dis-je, les éléments mêmes semblent prendre les armes contre moi.

» Un bruit de rouage se fit entendre et l'horloge de la pièce voisine sonna minuit. Les voix devinrent plus fortes ; j'entendis des pas... J'étais si persuadé que j'allais mourir que je remerciais Dieu de ce qu'il mettait enfin un terme à mon horrible situation.

» Mais après cinq minutes d'attente, les voix reprirent leur intensité accoutumée et je ne pus plus distinguer qu'un bourdonnement confus. Je m'approchai de la fenêtre ; je comptais les battements de mon pouls, qui me semblaient d'une rareté effrayante. Le vent, qui s'engouffrait par les lézardes du mur, arrivait à moi, et me glaçait. Je ne pouvais plus supporter cette torture : je me jetai au pied de mon lit dans le dessein de prendre du repos.

» Etrange illusion, quel repos pouvais-je espérer dans la situation où je me trouvais. Pourtant, je pus pleurer. Je pleurai, parce que je pensais à mon pauvre vieux père, à ma mère chérie ; je pleurai, parce que ma mort, que j'attendais avec courage, serait le prélude funeste de la leur. Ces pleurs furent un baume pour mon cœur ; je me sentis mieux. Tel était cependant mon état d'accablement que je tombai dans une espèce de léthargie, ce qui du reste, est facile à comprendre. Je me réveillai en sursaut ; je crus avoir dormi un siècle. Je m'approchai de nouveau de la fenêtre ; il me sembla apercevoir les premiers feux de l'aurore ; une lueur d'espoir glissa dans mon âme.

» Bientôt du mouvement se fait entendre au bas du donjon, ce sont mes compagnons de voyage qui se disposent à se remettre en route. Alors, j'essaie de faire connaître ma situation, et, par un suprême effort, j'appelle à mon secours. — La porte s'ouvre

enfin et moi, pauvre captif, je sors de ma prison. Oh ! quelle joie pure inonda mon âme quand je revis la lumière ! Le poids affreux qui comprimait mon cœur tomba comme par enchantement ! J'étais libre : que faut-il de plus à vingt ans ? j'étais au milieu de mes compagnons, je recommençais la vie.

» C'est après être sorti du bois et que le jour éclaira suffisamment les objets, qu'on s'aperçut de l'étrange métamorphose qu'avait subie ma chevelure. Interrogé, je racontai à mes compagnons ma terrible aventure, et mon récit fit partager à mes auditeurs l'effroi que j'ai moi-même éprouvé. On estima que je n'avais échappé que par miracle au poignard des assassins.

» A l'instigation de tous, je fis ma déclaration devant les magistrats de la ville voisine. On arrêta le maître de la maison et ses complices ; le procès est instruit et les débats mettent à jour l'effroyable mystère : le cadavre de la victime était celui d'un homme mort dans la matinée ; les assassins qui complotaient à voix basse étaient les compagnons du défunt, qui, selon un antique usage, veillaient et priaient dans une pièce voisine.

» Le vieux domestique, tenté par l'appât d'une pièce d'or, avait imaginé de me louer le lit occupé par le mort ; mais, embarrassé du cadavre, il n'avait rien trouvé de mieux que de le pousser dans la ruelle du lit et de le glisser sous le matelas, assez maladroitement cependant pour qu'une main du défunt se trouvât encore à portée de la mienne.

» Inutile d'ajouter que les prétendus coupables furent acquittés ; mais la neige de mes cheveux restera comme un monument des angoisses que j'éprouvai pendant cette nuit terrible.

Ici finit le récit du jeune homme à cheveux blancs. Les paysans se séparèrent, non toutefois sans lui avoir témoigné les plus touchantes sympathies. Hélas ! il avait trop présumé de ses propres forces ; la commotion avait été décisive. Il partit le lendemain, avec ses deux amis, demander au climat de la Suisse le rétablissement de sa santé, — d'une santé qu'aucun pouvoir humain ne pouvait désormais lui rendre. Ses compagnons firent des prodiges de dévotion. Tout fut inutile. Il était atteint d'une de ces affections devant lesquelles tout secours devient superflu. Il succomba à M. une année, jour pour jour, après sa terrible épopée. — Le soir, alors que le soleil inondait de ses derniers rayons les campagnes que baigne notre beau Léman, on pouvait voir se dessiner sur sa tombe à demi cachée par un buisson de lauriers-roses et de cyprès, la silhouette élégante d'une jeune fille. C'était son amante qui venait prier pour le seul homme qu'elle eût jamais aimé. Bientôt, on ne la vit plus. On s'informa d'elle et l'on apprit qu'elle était morte ou plutôt qu'elle était allée rejoindre un infortuné dans les cieux.

Aclens, 1863.

ULYSSE DÉLESSERT.

Nous venons de trouver dans un ouvrage assez répandu jadis et ayant pour titre *l'Ecole de la jeunesse*, à quelques insignifiantes modifications près, sous le titre de *Apparences trompeuses* (bizarre coïncidence), la nouvelle qui précède et que nous avons cru donner inédite sous le titre de : *Une nuit terrible*.

Nous laissons à l'auteur de cette reproduction le soin de venir consulter le malencontreux ouvrage qui nous est tombé sous la main et de s'expliquer, le cas échéant, avec le lecteur trop pointilleux.

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNET.

Au magasin **MONNET**, place St. Laurent

Beau choix de photographies, cadres et albums. — Fournitures de bureaux et de dessin. — Cartons glacés pour lithographies. — Registres réglés, carnets de ménages, carnets de poche, buvards, etc.

Encre violette noire qualité supérieure.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.